

**Déclaration SE UNSA Académie de Toulouse
CAPA d'ouverture du 18 JUIN 2010**

MUTATIONS INTRA 2010 ET POSTES BLOQUES

Les enseignants qui participent actuellement aux mouvements intra académique mesurent les répercussions sans précédent de la réforme de la formation des enseignants. Notamment les enseignants titulaires qui constatent que des postes vacants ne passent pas au mouvement, puisque les stagiaires sont affectés sur des postes à temps plein à la rentrée prochaine. Près de 120 postes sont ainsi déjà bloqués dans notre académie, conséquence de la réforme dite de la « masterisation ».

Le mouvement intra-académique sera donc plus difficile que les années précédentes !

Le SE-UNSA s'est toujours opposé à cette réforme quand d'autres, et ils se reconnaîtront, ont préféré laisser passer la réforme en s'abstenant en CTPM (comité technique paritaire ministériel). Ceux qui aujourd'hui s'opposent bruyamment au désastre ne sauraient ainsi masquer leur part de responsabilité. Malheureusement, les dégâts sont là ...

Dans cette CAPA, le SE UNSA tient à rappeler qu'un certain nombre de collègues vont être sollicités pour être « compagnon » des futurs stagiaires.

En toute responsabilité, le SE-UNSA n'appelle pas au boycott du tutorat. D'abord parce l'on peut douter de l'efficacité de ce type de consigne, ensuite parce que cela mettra en difficulté les stagiaires qui n'ont rien demandé et qui vont déjà souffrir suffisamment de cette « pseudo formation ».

Pour autant, nous demeurons opposés à ce nouveau dispositif, et **le SE UNSA soutiendra les collègues qui auraient à subir des pressions de l'administration pour se voir imposer un « compagnonnage forcé »**. D'autant qu'il n'y aurait aucune raison, la circulaire n° 2010-037 du 25-2-2010 indiquant que les tuteurs seront des « enseignants **expérimentés et volontaires** ».

D'autant que face à la charge de travail et des responsabilités inhérentes à cette fonction, il y a/

- ⇒ une absence de moyens en termes de formation,
- ⇒ des modalités fixées unilatéralement par l'administration sans entendre nos demandes,
- ⇒ des indications confuses quant au niveau de rétribution envisagé à ce jour (si tant est que cela en soit l'élément essentiel).

Tout cela est symbolique de l'urgence et de l'approximation du Ministère sur un dossier aussi fondamental, pour les personnels, les élèves et les familles. En réalité, cela relève, une fois de plus, du seul dogme présidentiel de suppression d'un fonctionnaire sur deux.

CONTINUITÉ DU SERVICE

Les commissaires paritaires SE UNSA ont aussi relevé la fermeture de ZR dans des matières à forts volumes horaires. Ainsi, en Anglais, Espagnol, Lettres modernes, en Histoire Géographie (81-12-...), les postes de TZR sont fermés dans de nombreux départements. Cela annonce une année scolaire où la continuité du service et de l'enseignement donné à nos élèves sera mis à mal, très rapidement, où l'appel à des personnels non titulaires et précaires, sans leur donner évidemment aucune formation, se multipliera. Ce en attendant la suppression déjà annoncée de 14 000 à 17 000 postes supplémentaires pour la rentrée 2011.

PARITARISME

Sur le paritarisme, le SE UNSA dénonce les multiples remises en cause, la plus grave pour notre syndicat étant la publication par l'administration avant CAPA du mouvement prévisionnel. Cette remise en cause des règles paritaires a déjà eu lieu l'an passé, et a été renouvelée cette année. Elle résulte d'un choix politique que nous contestons avec force.

Autre déni du paritarisme : les membres des CAPA se sont retrouvées face à un changement des dates initialement prévues pour les mutations intra, dates retardées sur une décision unilatérale de l'administration. Les organisations syndicales, membres des CAPA, ont ainsi été mises devant le fait accompli, sans être ni sollicitées, ni informées en amont.

Voilà l'illustration d'un dialogue social inexistant et d'un paritarisme que l'on cherche à nier.

A cela s'ajoute le fait que les délais réglementaires dans la transmission des documents ne soient pas respectés dans notre académie. Cela relève de la symphonie administrative de l'ensemble.

Le SE UNSA condamne fermement cette mise au rabais des instances paritaires, révélatrice des choix et de la politique ministérielle actuelle.

Aujourd'hui, les mutations ont déjà été retardées sur décision unilatérale de l'administration.

Pour le SE UNSA, retarder encore les CAPA ne pénaliserait que les personnels concernés, qui attendent, parfois avec appréhension, dans le contexte de suppression de moyens et postes bloqués pour les stagiaires, leur future affectation. Aussi, nous siégerons aujourd'hui pour préserver les intérêts des personnels. Mais nous prenons date. Le SE UNSA prendra toutes ses responsabilités et n'écartera aucune option d'action, si le dialogue paritaire devait être de nouveau remis en cause à l'avenir dans ces instances.